Conseiller ou conseillère en prévention de la fraude, Télétravail

Référence	R2511328
Lieux	Montréal
Province	Québec
Publication	10 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Télétravail
Fin d’affichage	3 janvier 2027
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

En tant que conseiller en prévention de la fraude au Bureau de la sécurité du Mouvement Desjardins, il ne se contente pas de travailler dans un centre d'appels, il contribue activement à protéger des milliers de membres et de clients tout en ayant un impact concret et positif. En tant que conseiller en prévention de la fraude, vous jouez un rôle clé dans la prévention de la fraude en prenant les mesures nécessaires pour détecter et contrer les activités suspectes, tout en minimisant les pertes financières. Vous assurez la satisfaction des membres et de la clientèle et la qualité des services fournis, tout en respectant les normes et procédures de l'entreprise. Maîtriser les relations interpersonnelles est une compétence essentielle.

Responsabilités

- Recueillir, collecter et analyser le genre et la nature des transactions suspectes.
- Conseiller les membres et les clients victimes de fraude sur les mesures préventives à prendre.
- Établir une relation consultative en identifiant les besoins actuels et potentiels.
- Identifier les risques opérationnels et participer de façon continue à l'amélioration des activités du Bureau de la sécurité Desjardins.
- Aider et soutenir les membres et les clients qui sont victimes de divers programmes frauduleux, tout en assurant leur satisfaction, ainsi que leur compréhension de la fraude.

En rejoignant l'équipe, vous bénéficierez.

- Un salaire horaire concurrentiel de 25,76 $/h plus une prime de poste (le cas échéant).
- Prime annuelle liée à votre performance.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

N°MVT3.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins une année d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Le poste exige le français.
- Maîtriser l'anglais avancé en raison de la nature des tâches, des outils de travail ou des interactions avec les partenaires ou les membres anglophones et les clients.
- Disponibilité requise pour quelques voyages au bureau pendant la formation et une fois par mois par la suite au 450, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal.
- Disponibilité au travail du lundi au dimanche entre 7 h et minuit.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2511328 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™